

TROPHÉE DS AUTOMOBILES



DS AUTOMOBILES

Trophée DS AUTOMOBILES 2023 - Règlement sportif

Eligibilité:

pour participer à l'épreuve, chaque joueur devra être titulaire de la licence FFGolf 2023, d'un certificat médical en cours de validité ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé dans le cadre du renouvellement de sa licence, être classé(e) et être un(e) joueur(se) amateur.

Inscription et Participation:

- L'épreuve est ouverte, par ordre de priorité, aux membres du club, aux invités du(es) partenaire(s) et aux joueurs extérieurs.
- L'inscription des collaborateurs ou ex-collaborateurs des partenaires de l'épreuve est soumise à la validation de ce(s) dernier(s).
- L'usage du télémètre laser et du GPS sont autorisés, l'usage d'une voiturette est interdit (sauf mention spéciale).

Formule de jeu:

Le Trophée est une épreuve se disputant en formule "Scramble à deux".

Handicap de jeu:

Le handicap retenu pour chaque équipe sera égal à la somme des 7/20 du plus petit handicap ajouté aux 3/20 du handicap le plus grand avec un maximum de 24 points rendus par équipe.

Marques de départ: - Dames: marques rouges (y compris les juniors). - Messieurs: marques jaunes (y compris les juniors).

Remise des prix et récompenses:

Le Net prime le Brut.

La présence d'au moins un des deux joueurs de l'équipe à la remise des prix est indispensable. L'absence des deux joueurs à la remise des prix entraîne la perte du prix pour l'équipe, dans ce cas, le prix sera remis à l'équipe suivante dans le classement.

Concernant la qualification à la finale, la présence d'au moins un des deux joueurs de l'équipe à la remise des prix est indispensable.

En cas d'absence des deux joueurs, la qualification reviendra à l'équipe suivante dans le classement.

La remise des récompenses suivra le protocole suivant: la meilleure équipe en Brut - les 6 meilleures équipes en net - concours de drive Dame, concours de drive Homme et concours d'approche mixte - un tirage au sort.

Qualification à la finale:

La meilleure équipe au classement général Net de chaque épreuve qualificative sera qualifiée pour jouer la finale.

Les deux joueurs doivent, chacun, être majeur, avoir participé au cours des douze derniers mois (précédents la compétition qualificative), à au moins 2 compétitions individuelles, sur le territoire français, ayant compté pour la modification de l'index.

Les joueurs ayant participé à la Finale Nationale du Trophée DS AUTOMOBILES 2022 ne peuvent prétendre à la qualification pour la Finale Nationale 2023.

Les salariés des partenaires organisateurs et du Golf recevant l'épreuve ne sont pas qualifiables pour la Finale.

Toute équipe qualifiée pour la Finale devra être composée des deux mêmes joueurs que le jour de la qualification. Si l'un des deux joueurs ne peut se rendre à la Finale, c'est l'équipe toute entière qui devient non-éligible à une participation à la Finale.

Repêchage:

Si l'un des deux membres de l'équipe qualifiée ne peut se rendre à la Finale (disqualifiant ainsi son coéquipier) ou si l'équipe entière ne peut se rendre à la Finale, l'équipe suivante dans le classement répondant à l'ensemble des critères de qualification sera invitée à participer à la Finale.

Le repêchage ne pourra s'effectuer au-delà du 2ème rang du classement Général de l'épreuve qualificative.

Départage:

En cas d'égalité, le départage se fera sur les règles du logiciel "RMS" utilisé par la FFGolf.

Comité de l'épreuve:

Il est constitué d'un représentant de la commission sportive du club, d'un représentant de chaque partenaire et du représentant de Golf Com Strategy.

La seule remise des prix ne constitue pas l'annonce du résultat final de la qualification. Seul Golf Com Strategy est habilité à valider officiellement la qualification d'une équipe à la Finale.

Toute équipe (ou joueur(se)) réalisant un score exceptionnel lors de sa qualification sera suivi(e) par Golf Com Strategy en relation avec la FFGolf afin de réactualiser au mieux son index.

Droit à l'image:

Lors du déroulement du Trophée DS AUTOMOBILES, des prises de vue pourront être effectuées. Ces images pourront être diffusées en totalité ou par extrait, sur le site Internet et Facebook de Golf Com Strategy, des partenaires ainsi que dans la presse.

Par ce règlement, tout participant:

- Autorise Golf Com Strategy et les partenaires à enregistrer toute image de sa personne durant l'épreuve.
- Autorise Golf Com Strategy et les partenaires à conserver, divulguer, diffuser ou exploiter lesdites images.
- Cède à Golf Com Strategy et les partenaires, les droits d'exploitation des images objets de la présente.

Le participant informera, le cas échéant, les organisateurs et le photographe de son refus d'apparaître sur les images de l'événement.

Pour toute information, contactez le responsable projet chez Golf Com Strategy : contact@tdsa.fr